

## Société FAURECIA Systèmes d'Echappement

### Demande d'enregistrement pour l'implantation d'une usine de fabrication de pièces automobiles à Allenjoie et Brognard, sur la ZAC de Technoland II

#### Consultation du public du 7 septembre au 5 octobre 2020 inclus

	Nom - Prénom	OBSERVATIONS déposées par voie électronique
1	JF DEMESSE	<p><b>Sujet:</b> Faurecia / plateau Brognard -&gt; Seveso 3 ?</p> <p><b>Message:</b> Bonjour, Une consultation des habitants de Brognard et Allenjoie est engagée pour recueillir les avis des riverains concernés par l'implantation prochaine d'une usine Faurecia consacrée à la filière "hydrogène". Mes questions: - le site sera-t-il classé Seveso 3? - si oui pour quel seuil (bas ou haut)? - dans l'hypothèse où un risque environnemental important est confirmé, quelles mesures seront prises pour assurer la protection des résidents limitrophes ? - un impact défavorable sur le coût de l'immobilier local est-il tangible? Merci par avance pour l'écho que vous voudrez bien donner à ce commentaire. Cordialement JF DEMESSE</p>
2	Christelle RICHARD	<p><b>Sujet:</b> Implantation FAURECIA TECHNOLAND II</p> <p><b>Message:</b> Bonjour,</p> <p>Dans le cadre du dépôt d'un dossier de demande d'enregistrement, nous avons les questions suivantes:</p>

	<p><i>- A quelle fréquence seront contrôlés les rejets atmosphériques?</i></p> <p><i>- A quelle fréquence seront contrôlés les émissions de bruit?</i></p> <p><i>- La qualité des effluents sera t'elle contrôlée périodiquement? Si oui, à quelle fréquence?</i></p> <p><i>- Est-ce que les fréquences des contrôles obligatoires seront clairement définies dans l'arrêté préfectoral d'enregistrement relatif au site?</i></p> <p><i>Merci par avance pour la prise en compte de ces observations.</i></p> <p><i>Cordialement,</i> <i>Christelle RICHARD</i></p>
<b>3</b>	